



Conducteur de Bus

Document réalisé par la MIP de Louhans (www.mip-louhans.asso.fr)

Janvier 2014

Mise à jour partielle : 2018

Récapitulatif

	Conducteur de bus urbain (ou conducteur receveur)	Conducteur interurbain	Conducteur de car de ramassage scolaire	Conducteur de car tourisme
Fonctions	Il travaille en ville où il assure des lignes régulières comportant de nombreux arrêts.	Il assure des navettes entre plusieurs villes du département, en général en partant de la gare.	Il emmène les élèves à l'école.	Il emmène des groupes pour des voyages plus ou moins longs (excursions à la journée, à la semaine...).
Type d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi en CDI, à temps plein. • Horaires fixes mais possibilité de commencer tôt et de finir tard. • Travail aussi les week-ends. 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi à temps plein. • Horaires fixes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi à temps partiel. • Horaires : le matin 7h/9h, le midi et le soir 16h/19h environ. • Pas d'activité pendant les 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi à temps plein. • Horaires importants. Absence du domicile pendant plusieurs jours (ou semaines) pour les voyages longs.
Débouchés	Quelques postes.	Quelques postes.	La majorité des postes proposés.	Quelques postes.
	Voir p1	Voir p3	Voir p4	Voir p5

Conducteur de bus urbain

Témoignage de Martine p2

Fonctions

On parle aussi de « conducteur receveur »

● Où travaille-t-il ?

- Dans les villes suffisamment importantes pour être desservies par un réseau de bus.
- Dans des entreprises de taille assez importante.

● Après de quels usagers ?

- Tout type d'usagers : jeunes, adultes, personnes âgées, personnes handicapées, des personnes avec des poussettes, des fauteuils roulants...
- Des habitués de la ligne (pour un trajet jusqu'au travail ou à l'école) comme de nouveaux usagers à qui il faut parfois expliquer l'itinéraire et les arrêts, vendre des tickets de transport...
- Des passagers assis et des passagers debout.

Table des matières

Conducteur de bus urbain	p1
Conducteur de bus interurbain	p3
Conducteur de ramassage scolaire	p4
Conducteur de tourisme	p5
Formation	p7

● Quelles sont ses missions ?

- Conduire et assurer en toute sécurité le transport des voyageurs :
 - Circuler en ville en suivant un itinéraire prédéfini composé d'un certain nombre d'arrêts.
 - Gérer la conduite au milieu d'un trafic souvent dense (autres véhicules, piétons...).
 - Respecter des horaires précis.
 - Assurer la sécurité des passagers lors du voyage et adapter sa conduite (pas de conduite trop brusque surtout lorsque des passagers sont debout). Les plus grosses affluences sont le matin, le midi et le soir au moment de la sortie du travail et de l'école.
 - Faire attention lors des arrêts (attendre que toutes les personnes soient descendues et montées).
 - Faire aussi attention aux comportements irrespectueux ou dangereux de certains passagers (musique forte, détérioration de matériel, agressivité...) et agir en conséquence.
- Accueillir et informer les passagers : il peut renseigner les passagers sur l'itinéraire, les arrêts, les correspondances possibles avec d'autres lignes...
- Vendre des titres de transport et les contrôler.
- Prévenir et gérer au mieux les incidents de parcours (changement d'itinéraire...).

Conduire un tramway

Ce sont les mêmes entreprises qui exploitent les réseaux de bus et de tramway.

En général elles recrutent des conducteurs de bus qui sont polyvalents et peuvent conduire aussi bien des bus que des tramways.

Elles proposent des formations en interne pour la conduite des tramways.

Martine, conductrice de bus urbain

Le choix du transport urbain

Après avoir été conducteur grand tourisme pendant plusieurs années, Martine conduit aujourd'hui un bus urbain. "J'ai décidé de changer de secteur pour des raisons familiales. En transport urbain, les horaires sont fixes. C'est plus facile, lorsque je prends mon service, le bus est déjà prêt. Je ne m'occupe plus ni de l'essence ni du nettoyage ! Bien sûr, il faut travailler parfois tard le soir et tôt le matin, certains dimanches et jours fériés, mais je rentre chez moi tous les soirs."

Une conduite plus stressante

La conduite urbaine est très différente de la conduite du chauffeur de tourisme. "Il faut faire avec un trafic beaucoup plus dense et des impératifs de temps plus stricts, explique Martine. C'est un peu la course contre la montre. C'est un métier où il faut être très ponctuel, un simple retard d'un chauffeur perturbe le réseau entier."

Le chauffeur de bus urbain doit toujours conserver son sang froid quelles que soient les situations. "Il faut toujours rester vigilant. Certains automobilistes ont des comportements dangereux lorsqu'ils voient un bus. Cela va de la queue de poisson au stationnement dans nos voies réservées. Les piétons aussi sont parfois inconscients. Ils ne regardent pas où ils traversent ou courent après le bus au bord de la route." En cas de problèmes, le chauffeur reste toujours connecté à son terminus qui l'informe sur le trafic.

Un métier ouvert aux femmes

Aujourd'hui, le métier est ouvert aux femmes : conduire un bus ne demande pas de force physique particulière. La direction assistée et les boîtes automatiques permettent une conduite souple et facile. "En tant que femme, les passagers me regardent parfois avec admiration lorsqu'ils me voient au volant de mon bus."

Des passagers très nombreux

La relation avec les passagers est beaucoup plus distante qu'en tourisme où le chauffeur côtoie parfois pendant une semaine les mêmes personnes. "Ce n'est pas toujours facile, pour certains passagers nous sommes comme transparents, nous confie Martine. Heureusement, ça dépend beaucoup des lignes. J'essaie toujours d'être aimable, mais il est impossible de dire bonjour à toutes les personnes qui entrent dans le bus, surtout aux heures de pointe ! Mais dès que vous souriez, les gens vous rendent la pareille. Et puis certains sont des habitués que je vois tous les jours et nous échangeons quelques mots. Pour certains je sais même à quel arrêt ils vont descendre sans qu'ils aient besoin de me le signaler."

● Conditions de travail

- Il peut travailler tôt le matin (dès 5-6h) et tard le soir (20-21h voire plus tard pour des lignes ouvertes la nuit). Il peut travailler le week-end et certains jours fériés. Ses horaires sont fixes.
- Il travaille en équipe : il est relié au terminus qui l'informe sur le trafic (travaux, accidents, embouteillages...) afin qu'il modifie son itinéraire en cas d'incident.

● Qualités requises

- Etre sensible aux besoins des passagers et s'adapter à chacun (touriste, personne âgée, enfant, personne handicapée...).
- Avoir une bonne expression orale et une bonne présentation.
- Etre ponctuel : il a des horaires à respecter. Un retard peut avoir des conséquences sur l'ensemble du réseau à cause des correspondances notamment.
- Etre calme, avoir une bonne résistance nerveuse et des réflexes : il circule en ville, au milieu d'un trafic parfois dense. Il doit aussi gérer plusieurs paramètres en même temps : voitures, piétons, personnes qui entrent et sortent du bus, vente de tickets...
- Avoir du sang-froid et savoir gérer les conflits : il peut être victime d'injures, de comportements agressifs ou devoir faire respecter le calme dans son véhicule.
- Avoir une bonne vision et une bonne audition.
- Avoir une conduite souple : aux heures de pointe, les passagers peuvent être très nombreux dans son bus et donc être debout.
- Avoir une grande capacité d'attention.

● Quelques chiffres

- 30 504 conducteurs en 2012 en CDI sur toute la France.

● Nature des postes

- Des emplois essentiellement **en CDI et à temps plein**.
- Des salaires plus élevés que dans les autres secteurs : en début de carrière en moyenne 2 291€ brut par mois en 2012 (salaire + prime) soit 1 765€ net.

● Employeurs

- Les entreprises qui exploitent les réseaux de transport public urbain sont réunies au sein de l'Union des Transports Publics (<http://www.utp.fr>).

● Débouchés

- **Attention ! Les postes vacants ne sont pas très nombreux.** Les entreprises privilégient en général les personnes résidant dans la ville où ils souhaitent exercer.
- Les offres d'emploi sont diffusés :
 - Sur le site de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr) avec le code Rome N4103.
 - Sur les sites des entreprises qui exploitent les réseaux de transport en commun (voir ci-contre).

● Informations complémentaires

- La convention collective n'est pas la même que pour les autres conducteurs : Convention Collective nationale des réseaux de Transports Urbains de Voyageurs (IDCC 1424).

Quelques réseaux de transport en commun en Bourgogne

Ces réseaux sont exploités dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

- Dijon : réseau Divia géré par le groupe Keolis (<http://www.keolis.com/>)
- Chalon-sur-Saône : réseau Zoom géré par l'entreprise STAC (filiale du groupe Transdev : www.transdev.net).
- Mâcon : réseau Tréma géré par CarPostal France (<http://www.carpostal.fr/emplois.htm>).
- Auxerre : réseau Vivacité géré par Auxerrois Mobilités (filiale du groupe Transdev : www.transdev.net).
- Nevers : réseau Taneo géré par le groupe Keolis (<http://www.keolis.com/>).

Un métier polyvalent

Etre chauffeur de bus urbain ne se limite pas à savoir conduire. Il doit aussi gérer la vente de tickets de transport, veiller à la sécurité et au confort de ses passagers, apporter des renseignements... "J'ai plusieurs fonctions, précise Martine. Tout d'abord, je représente mon entreprise et je me dois d'être toujours bien habillée. Je fais aussi attention à ma manière de conduire, je ne transporte pas de la marchandise mais des personnes. Beaucoup sont debout pendant les trajets et une conduite trop brusque peut être dangereuse. Je renseigne aussi beaucoup les gens sur les arrêts, les itinéraires... Certains sont un peu perdus et me demandent de leur indiquer des lieux. Par exemple, un jour une dame m'a demandé de lui dire où se trouvait un cimetière bien précis que je ne connaissais pas, nous avons regardé le plan de la ville ensemble et nous avons fini par trouver. En ville, nous servons de repères."

Conducteur de bus interurbain

Fonctions

● Où travaille-t-il ?

- Sur une zone plus ou moins vaste pour relier différentes villes entre elles.
- Pour des trajets le plus souvent réguliers, organisés selon des horaires précis.

● Après de quels usagers ?

- Tout type d'usagers : jeunes, adultes, personnes âgées, handicapées, salariés qui se rendent au travail...

● Quelles sont ses missions ?

- Conduire et assurer en toute sécurité le transport des voyageurs :
 - Circuler sur différentes routes (nationales, départementales, en ville, routes de montagne...), par tous les temps (pluie, brouillard...).
 - Suivre un itinéraire prédéfini avec des horaires à respecter.
 - Assurer la sécurité des passagers qui doivent tous être assis. Il doit connaître les règles de sécurité, la réglementation routière...
 - Anticiper et gérer au mieux les incidents de parcours.
- Accueillir et informer les passagers sur les horaires, les arrêts, les correspondances... Il peut mettre des bagages dans la soute.
- Vendre des titres de transport et les contrôler.
- Entretien du véhicule : nettoyage, vérification des niveaux...

Conditions de travail

- Il a des horaires réguliers.
- Il est seul dans le véhicule, mais est toujours relié à une centrale qui l'informe des changements de parcours.

Qualités requises

Qualités identiques à celles du conducteur de bus urbain (voir p2).

Marché de l'Emploi

● Nature des postes

- Souvent CDI à temps plein.
- Salaire : 9, 9021€ brut de l'heure au 01/04/12 (1 501, 85€ brut en début de carrière pour un temps plein).

● Employeurs

- Les réseaux interurbains (lignes régulières) sont sous la responsabilité des départements (les Conseil Généraux) qui en délèguent l'exploitation à des entreprises privées ou publiques.

● Débouchés

- Attention les postes vacants sont peu nombreux !
- Offres d'emploi diffusés :
 - Sur le site de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr) avec le code Rome N4103.
 - Sur certains sites d'entreprises. Vous pouvez aussi faire des candidatures spontanées.

● Informations complémentaires

- Convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires de transport (IDCC 16).
- Fédération : FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs) www.fntv.fr.

Les principaux employeurs en Bourgogne dans le transport interurbain et scolaire : Transdev Côte d'Or, les Rapides de Saône-et-Loire, les Rapides de Bourgogne, Keolis Bourgogne, Keolis Val de Saône, Siyategie, Transmontagne, St Marc transports, Voyage Gonin, SARL les Cars P. Michel...

Conducteur de ramassage scolaire

Fonctions

● Où travaille-t-il ?

- Il travaille en zone rurale et urbaine pour transporter des enfants jusqu'à leur établissement scolaire.

● Après de quels usagers ?

- Des enfants : enfants allant à la maternelle jusqu'aux adolescents allant au lycée.

● Quelles sont ses missions ?

- Assurer le transport des enfants :
 - Il suit un itinéraire prédéfini : le matin il respecte un certain nombre d'arrêts pour prendre les élèves, puis les emmène jusqu'à leur établissement. Le soir, il fait le voyage inverse. Il peut aussi assurer un service à midi.
 - Il peut effectuer plusieurs tournées et enchaîner le ramassage scolaire pour les lycéens-collégiens, puis les maternelles-primaires.
- Entretien du véhicule : nettoyage, vérification des niveaux...

Conditions de travail

- Horaires calés sur ceux des établissements scolaires : le matin (de 7h à 8h30 par exemple), parfois le midi (vers 12h et vers 13h) et le soir après la sortie des classes (de 16h30 à 19h environ).
- Il travaille donc uniquement les jours d'école : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que le samedi et le mercredi matin. Il ne travaille donc pas pendant les vacances scolaires.
- Il travaille généralement seul, mais peut être assisté d'un accompagnateur.

Qualités requises

Les mêmes que pour les autres conducteurs. En plus, le conducteur doit avoir un bon contact avec les enfants et se faire respecter. Il doit aussi savoir faire preuve de diplomatie avec les parents.

Patrick, conducteur pour du ramassage scolaire

Patrick est conducteur de car depuis 6 ans. Plutôt spécialisé dans le tourisme, il fait occasionnellement du ramassage scolaire. "Le transport scolaire est très différent du transport touristique, qu'il s'agisse du public ou des trajets effectués", précise-t'il.

Un travail à temps partiel

Le conducteur de ramassage scolaire est généralement à temps partiel et a des horaires coupés. Il fait plusieurs tournées par jour aux heures d'entrée et de sortie de classe. "Le matin, on commence par desservir le collège et le lycée entre 7h et 8h et on enchaîne avec les écoles maternelles et primaires entre 8h et 9h. Il est possible de faire les deux tournées à la suite puisque les écoles primaires et maternelles commencent un peu plus tard. Le soir, on recommence vers 16h15 avec les petits et on finit vers 19h avec les plus grands." Le chauffeur travaille aussi les mercredis et samedis matins.

Trouver d'autres activités

Disponible le reste de la journée et pendant les vacances scolaires, le chauffeur peut aussi faire des voyages occasionnels souvent très locaux : piscine, centre aéré, déplacements sportifs, visites d'école... "Cette activité permet d'augmenter son salaire. Les chauffeurs qui ne font que du ramassage scolaire ont parfois une autre activité professionnelle. Depuis quelques années, de plus en plus de mes collègues sont des femmes."

Marché de l'Emploi

● Nature des postes

- Beaucoup de contrats à temps partiel (environ 20h par semaine), ce qui a pour conséquence :

- Une activité réduite : il est souvent nécessaire d'avoir une autre activité. L'employeur peut proposer au conducteur d'effectuer d'autres trajets (sur des lignes interurbaines, pour des déplacements locaux ponctuels...), notamment pendant les vacances scolaires.
- Un salaire assez bas (9, 6563€ brut de l'heure au 01/04/12).

- Contrat spécifique : **contrat de travail « Conducteur en période scolaire »** (CPS). Il s'agit d'un contrat de travail intermittent (en CDI). En dehors des périodes scolaires, les fonctions du conducteur sont suspendues. Ce contrat garantit une durée de travail d'au moins 550h pour une année pleine comptant au moins 180 jours de travail.

- Concernant la rémunération, plusieurs possibilités (variables selon les employeurs) :

- Le salaire mensuel peut être plus faible, mais lissé et versé toute l'année de manière à avoir des revenus même pendant les périodes d'inactivité.
- Le salaire est versé normalement chaque mois. Le conducteur doit alors trouver d'autres sources de revenus pour avoir un salaire pendant ses périodes d'inactivité (il peut par exemple cumuler tous ses congés et les poser l'été, mais cela ne peut pas couvrir les deux mois).

● Employeurs

- Les réseaux de ramassage scolaire sont sous la responsabilité des départements (les Conseil Généraux) qui en délèguent l'exploitation à des entreprises privées ou publiques (voir p4).

● Débouchés

- **Ce secteur est celui qui offre la majorité des postes surtout en débutant.**

- Offres d'emploi diffusés :

- Sur le site de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr) avec le code Rome N4103.
- Sur certains sites d'entreprises. Vous pouvez aussi faire des candidatures spontanées.

● Informations complémentaires

- Convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires de transport (IDCC 16).
- Fédération : FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs) www.fntv.fr.

Faire respecter le calme

Pour des raisons de sécurité, le chauffeur doit faire régner un certain ordre dans son véhicule. Il doit toujours avoir en tête la sécurité des passagers tout en gardant un œil sur la route. "Pour les plus petits, maternelles et primaires, un accompagnateur présent se charge de les surveiller. Pour les plus grands, c'est plus difficile, surtout le soir. Ils sont souvent bruyants, ne restent pas assis, se battent, abîment le car... J'essaye toujours d'allier le dialogue à la fermeté, mais ce n'est pas toujours facile." Comme sanction, le chauffeur peut demander le retrait de la carte de bus. Mais il doit alors faire face aux protestations des parents. "Ils nous disent que leur enfant n'est pas responsable. Ils protestent aussi parfois à propos des arrêts qui ne sont pas assez proches de chez eux. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter devant chaque maison. Ce serait trop dangereux et nous engagerions notre responsabilité en cas de problème. Face aux parents, un bon conducteur de car doit toujours rester calme. Il est inutile de s'énerver."

L'entretien du véhicule

La journée du chauffeur ne se termine pas une fois le dernier élève déposé. Comme pour le transport touristique, le chauffeur doit souvent veiller à l'entretien de son véhicule et au nettoyage du car. "Je passe l'aspirateur, le balai, je fais les vitres... Je contrôle les niveaux et vérifie que les papiers du bus et la boîte à pharmacie sont bien rangés."

Conducteur Tourisme

● Fonctions

● Où travaille-t-il ?

- Il n'a pas de limite au niveau géographique, tout dépend du voyage qu'il assure.
- Dans une agence de voyage qui possède sa propre activité de transport OU dans une entreprise de cars touristiques.

● Au près de quels usagers ?

- Ses clients peuvent être des enfants, des adultes, des personnes âgées...
- Il a un contact privilégié avec ses passagers car il passe beaucoup de temps avec eux.

● Quelles sont ses missions ?

- Effectuer des voyages touristiques à l'étranger ou en France, des excursions de quelques jours, des trajets pour participer à un salon, voir une exposition...
- Organiser le voyage :
 - Avant le départ, se renseigner sur le lieu d'arrivée, l'itinéraire à suivre, les étapes à faire. Il doit calculer le temps nécessaire pour atteindre chaque endroit.
 - Préparer le véhicule : contrôle de l'état mécanique, de la propreté.
- Accueillir et accompagner les passagers :
 - Expliquer le déroulement du trajet (horaires, pauses...).
 - Assurer tout le long du voyage le confort des passagers (musique, film, chauffage...).
 - Faire l'intermédiaire entre les voyageurs et les hôteliers, les restaurateurs...
 - Donner des renseignements (signaler des monuments, indiquer des sites à visiter...).
 - Ranger les bagages dans les soutes.
- Gérer certaines démarches administratives (passage de douanes, feuille de route, carnet de bord...).

Patrick, conducteur
tourisme

Des voyages en France et en Europe

Patrick fait principalement du transport touristique national et européen (Allemagne, Italie, Espagne...).

Les voyages sont très variés : marché de Noël, station de ski, visites culturelles, événement sportif... "A chaque voyage également, ses paysages et ses routes ! Il faut être capable de conduire dans toutes les situations. Par exemple, en montagne, il faut savoir chaîner, conduire sur du verglas... J'emprunte parfois des routes étroites au bord de ravins, routes sur lesquelles il faut parfois que je manœuvre."

Des passagers très variés

"Je fais surtout des voyages pour des scolaires, des personnes du 3ème âge, des comités d'entreprise et des équipes sportives. Il faut s'adapter à chaque public. Par exemple, pour des personnes âgées, je fais attention de m'arrêter le plus près possible des entrées ou encore je les aide à monter dans le car. Face à un public de jeunes, c'est différent. On s'amuse bien, mais il faut poser des limites avant le voyage."

Conditions de travail

- Horaires de travail irréguliers. Il travaille souvent les dimanches et jours fériés et peut rester longtemps loin de chez lui.
- Activité assez saisonnière pour les trajets touristiques : de mars à mi-août.
- Dans certains cas (trajets importants...), il peut travailler avec un autre chauffeur et/ou un guide touristique.
- Un temps de conduite à respecter : 9 heures par jour (dont 4h30 de suite) sur une amplitude de 12 à 14h. La journée du conducteur ne se résume pas aux temps de conduite. Sont également prises en compte les périodes avant et après avoir pris en charge les passagers.

Qualités requises

Les mêmes que pour les autres conducteurs. En plus, le conducteur en tourisme doit :

- Etre « débrouillard » : première maintenance du véhicule, trouver sa route dans des endroits qu'il ne connaît pas toujours (il doit donc avoir le sens de l'orientation), s'adapter à la conduite des autres pays (code de la route, comportements des conducteurs...)...
- La connaissance des langues étrangères est indispensable pour les voyages à l'étranger.

Marché de l'Emploi

• Nature des postes

- Plutôt en CDI à temps plein.
- Salaire : 10, 10€ à 10, 35€ brut de l'heure au 01/04/12 (environ 1 532 à 1 570€ brut en début de carrière).

• Employeurs

- Dans une agence de voyage qui possède sa propre activité de transport OU dans une entreprise de cars touristiques.

• Débouchés

- Peu de postes à pourvoir.
- Les employeurs demandent souvent des conducteurs ayant de l'expérience.
- Offres d'emploi diffusés :
 - Sur le site de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr) avec le code Rome N4103.
 - Sur certains sites d'entreprises. Vous pouvez aussi faire des candidatures spontanées.

Informations complémentaires

- Convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires de transport (IDCC 16).
- Fédération : FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs) www.fntv.fr.

L'entreprise de Patrick propose ses propres voyages, mais peut aussi en organiser à la demande. "En une semaine, j'ai le temps de faire connaissance avec les passagers. Etre conducteur de bus, c'est vraiment un métier de contact. Il faut donc être aimable, agréable et présentable. Il ne faut pas oublier que nous représentons notre entreprise. Pour les passagers, je sers de repère pendant leur voyage, je leur explique les itinéraires et je sers d'intermédiaire avec les restaurateurs ou les hôteliers."

Gérer les temps d'attente

Pendant que les passagers visitent les musées et les monuments, il peut participer aux visites, rester dans son véhicule pour lire ou se reposer, partir se balader... "Je profite des moments d'attente pour me promener ou visiter la ville."

Préparer son voyage

Avant de partir, le chauffeur doit organiser son voyage. "Je prépare ma première journée, puis je vois au jour le jour. Je prépare les itinéraires, les lieux de pause, je vérifie que les réservations des restaurants et des hôtels ont bien été faites... Pour préparer un itinéraire, il faut prendre en compte les heures de visite, les bouchons, les heures de pointe dans les grandes villes... Il faut tout prévoir !"

Faire face aux imprévus

Malgré la préparation, un voyage réserve toujours des surprises et des situations inattendues. "Il faut être très débrouillard et prendre des initiatives. Lorsqu'un restaurant a oublié votre réservation pour 50 personnes, il faut trouver une solution rapidement ! Il y a aussi parfois des malaises, il faut alors appeler les pompiers. A l'étranger, il faut pouvoir trouver sa route et connaître les différentes réglementations. En Allemagne, par exemple, les limitations de vitesse ne sont pas les mêmes qu'en France." Le sens de l'orientation est également primordial pour se repérer et trouver sa route.

Conduire en toute sécurité

Il faut toujours conduire en situation de sécurité. Le chauffeur doit avoir conscience du volume du véhicule et tenir compte du porte à faux lorsqu'il tourne ou fait demi-tour. "Il faut toujours garder son sang froid quelque soit la situation et surtout ne pas faire peur aux clients. Il faut aussi faire un peu l'animation dans le bus, détendre l'atmosphère, raconter des histoires..."

Un métier avec certaines contraintes

Devenir chauffeur de car comporte un certain nombre de contraintes : horaires importants, difficulté à concilier une vie familiale à cause des absences, salaire peu élevé, problèmes physiques tels que le mal de dos... "C'est aussi un métier très agréable qui permet de voyager et d'être en contact avec les gens, rappelle Patrick. C'est un métier que j'ai toujours eu envie de faire. Et après plusieurs années comme régisseur sur presse, j'ai pu enfin réaliser mon rêve."



Pour exercer comme conducteur de bus, deux solutions :

- Avoir le permis Bus (D) et la FIMO Voyageurs. **Attention 21 ans minimum, voire 24 ans.**
- OU posséder un diplôme spécifique (CAP Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs, Titre professionnel Conducteur routier interurbain de voyageurs...).

Différences entre le Titre professionnel et la formule permis D + FIMO

	TP Conducteur Routier de Voyageurs	Permis D + FIMO
Délai avant de pouvoir exercer	3 mois de formation + 2 mois pour effectuer certaines démarches administratives (obtention du diplôme, demande de permis, obtention de la carte chronotachygraphe).	2 mois
Dates des formations	1 à 2 sessions par an et par organisme.	De nombreuses sessions par an.
Organisation des examens	Examens organisés en fin de formation (sauf le code qui est fait plus tôt) et résultats connus uniquement une fois tous les examens passés.	Passage du permis puis de la FIMO.
En cas d'échec à un examen	Attention ! Attendre la prochaine session de formation pour se représenter à l'examen (1 à 2 sessions par an).	Inscription à n'importe quelle session de permis ou de FIMO.
Si la date d'obtention du dernier permis est de moins de 5 ans	Besoin de repasser le code.	Pas besoin de repasser le code.
Financement	- Certaines formations sont financées et rémunérées par le Conseil Régional de Bourgogne. - Formations accessibles dans le cadre du CIF : salariés en CDI ou en CDD (salariés ayant 4 mois de CDD dans l'année et 2 ans de travail dans les 5 dernières années).	Financement possible pour un demandeur d'emploi avec une promesse d'embauche dans le cadre d'une mesure de Pôle Emploi appelée POE.

Le permis Bus

● La réforme du permis

Depuis le 19 janvier 2013, en suivant les directives européennes, la réglementation et les épreuves pour les permis bus ont été modifiées en profondeur. Il a été créé plusieurs catégories de permis en fonction du nombre de places du véhicule.

Décret n° 2011-1475 du 09/11/11 et arrêtés des 20 et 23/04/12.

● Les pré-requis

- Avoir le permis B (période probatoire ou non).
- Avoir passé un contrôle médical d'aptitude à la conduite auprès d'un médecin agréé par le Préfet (qui ne peut pas être votre médecin traitant). La liste des médecins agréés est disponible dans les préfectures, sous-préfectures et dans les mairies de certaines communes. Elle peut également être consultée sur le site internet de la préfecture. La consultation coûte 33€ (montant à la charge du candidat non remboursé par l'Assurance Maladie).
- Avoir 21 ans pour les permis D1, D1E et **24 ans** pour les permis D et DE. **Attention ! Possibilité de passer le permis dès 21 ans, si le candidat s'engage à suivre la FIMO rapidement.**

● Les épreuves du permis

▶ Épreuve théorique (code)

- Si vous êtes titulaire d'un permis (Permis B, moto...) obtenu depuis moins de 5 ans, vous en êtes dispensé.
- Dans le cas contraire, vous devez d'abord passer avec succès le code, c'est-à-dire trouver la bonne réponse au minimum à 35 questions sur 40.

▶ Épreuve pratique

- Une épreuve hors circulation (HC) d'admissibilité de 40 minutes.
- Une épreuve en circulation (CIR) de 60 minutes.

Poids de la remorque (PTAC) attelée au Bus	Véhicule inférieur ou égal à 16 places assises (et longueur de 8 m maximum)	Véhicule de plus de 9 places assises ou plus de 8 passagers (sans maximum)
Inférieur ou égal à 750 kg	D1	D
Supérieur à 750 kg	D1E	DE

PTAC = poids total autorisé en charge (champs F2 de la carte grise)

Le permis est valable 5 ans (1 an pour les personnes de 60 ans et plus).
Pour le renouveler, le conducteur doit se soumettre à une visite médicale.

● La FIMO et la FCO

Pour avoir le droit d'exercer, en plus du permis, il faut posséder la FIMO Voyageurs (à ne pas confondre avec la FIMO pour le transport de marchandises). La formation s'effectue dans un centre agréé.

Au bout de 5 ans, le conducteur doit réactualiser ses connaissances en passant la FCO d'une durée de 35h. Elle doit ensuite être renouvelée tous les 5 ans.

Éléments du programme de la FIMO

Perfectionnement à la conduite rationnelle, application des réglementations, santé, sécurité routière...

● Les organismes de formation pour le permis et la FIMO

Tous les organismes de formation ne proposent pas le permis Bus + la FIMO.

Voici une liste non exhaustive d'organismes :

► **Forget Formation, 2 rue de Madrid, ZA Macherin, 89470 MONETEAU (02.43.11.11.89.)**. 4 sessions par an en général.

► **Auto Ecole Notre Dame, 4 Chemin de la Noue, 21600 LONGVIC (03.80.30.53.22. ou 03.80.30.88.74.)**. 1 session par mois pour les permis et 2 à 3 sessions par an pour la FIMO.

► **CFCR Benoît, ZA de l'Aupretin, Allée Pierre et Marie Curie, 71500 LOUHANS (03.85.75.01.32.)**. Plusieurs sessions par an.

• Le permis dure 105h et coûte environ entre 1 800 et 2 100€.

• La FIMO dure 140h et coûte environ 2 000€.

● Le Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route

Remplace depuis d'août 2018, le Titre professionnel « Conducteur du transport interurbain de voyageurs ».

● Pré-requis

- Avoir le permis B (période probatoire ou non).
- Avoir passé un contrôle médical d'aptitude à la conduite auprès d'un médecin agréé par le Préfet (qui ne peut pas être votre médecin traitant). La liste des médecins agréés est disponible dans les préfectures, sous-préfectures et dans les mairies de certaines communes. Elle peut également être consultée sur le site internet de la préfecture. La consultation coûte 33€ (montant à la charge du candidat non remboursé par l'Assurance Maladie).
- Avoir 21 ans minimum au moment de l'examen.

● Programme

- Application des consignes d'exploitation et des contrôles de sécurité
- Conduite et manœuvres en sécurité
- Accueil et information de la clientèle
- Prestations commerciales de l'entreprise
- Prévention des risques
- Application des procédures dans les situations d'incidents et d'accidents
- Repérage et traitement d'un dysfonctionnement